

# Matinée d'étude

ISCJ  
Institut des sciences criminelles  
et de la justice

université  
de BORDEAUX

## Enjeux criminologiques du nouvel article 222-22-1 CP issu de la loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes

samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 > 9h-12h30

Pôle juridique et judiciaire - **Amphi Duguit, Pey-Berland - Bordeaux**

> *inscription obligatoire dans la limite des places disponibles auprès de Elodie Chagnaud*  
[elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr](mailto:elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr)

### > Venir au Pôle juridique et judiciaire

#### Depuis la gare

- > Taxis, service permanent dans la cour d'arrivée
- > Gare Saint-Jean, prendre le tram C (direction Les Aubiers) > descendre arrêt Porte de Bourgogne et prendre le tram A (direction Mérignac) > descendre arrêt Hôtel de ville (durée totale: 20 mn env.).

#### Depuis l'aéroport

- > Taxis
- > Prendre la liane 1 jusqu'à Gambetta > rejoindre la rue Vital Carles et prendre le tram B arrêt Gambetta (direction Pessac Centre), descendre arrêt Hôtel de ville (durée totale: 50 mn env.).

Pôle juridique et judiciaire > Tram lignes A et B, arrêt Hôtel de ville



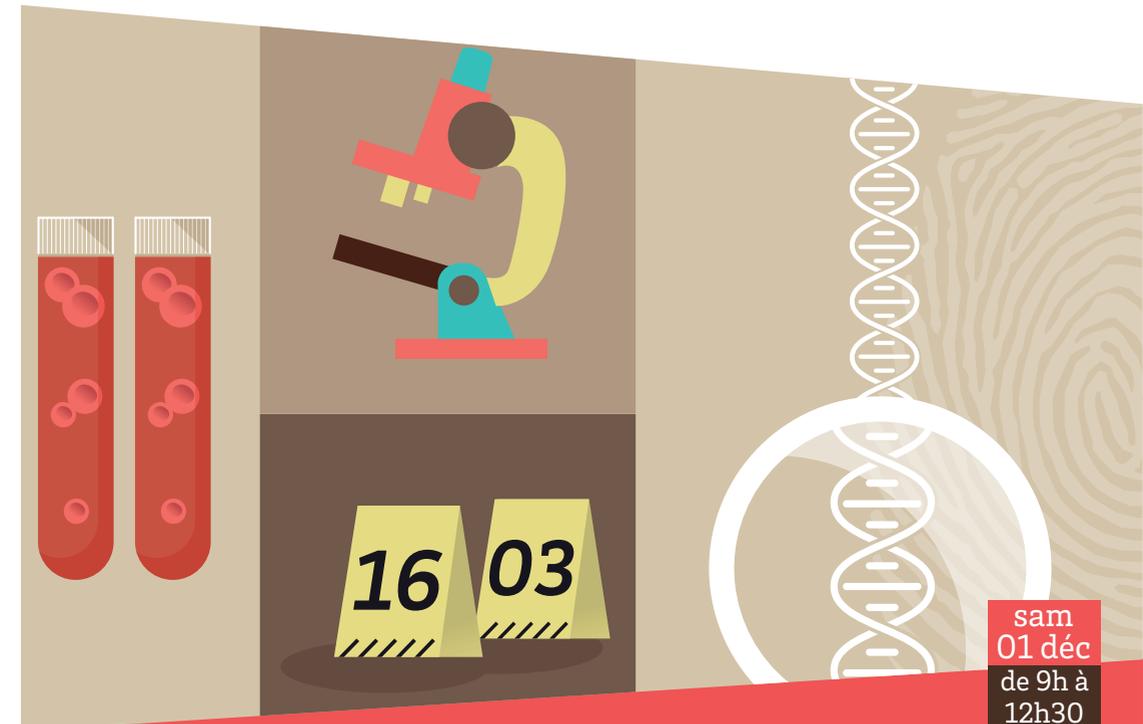
contact

Elodie CHAGNAUD

T 05 56 84 29 17 [elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr](mailto:elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr)

4 rue du Maréchal Joffre - CS 61752 - 33075 Bordeaux cedex

novembre 2018 - imprimerie Pessac - université de Bordeaux



## La vulnérabilité sexuelle du mineur

*Enjeux criminologiques du nouvel article 222-22-1 CP issu de la loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes*

samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018

Amphi Duguit à Pey-Berland (Pôle juridique et judiciaire)  
35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Entrée libre

Responsable scientifique

Marie Cécile Guérin, maître de conférences (HDR)

contact : [elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr](mailto:elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr) - T 05 56 84 29 17

Enjeux criminologiques du nouvel article 222-22-1 CP  
issu de la loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les  
violences sexuelles et sexistes

Sous la présidence de **Marie Cécile Guérin**, maître de conférences  
(HDR) à l'université de Bordeaux, ISCJ

8h45 **Accueil des participants**

9h **La distinction entre les atteintes et les agressions sexuelles  
sur mineur de 15 ans après la loi du 3 août 2018 d'après le  
nouvel article 222-22-1 CP**

**Marie Cécile Guérin**, maître de conférences (HDR) en droit privé  
et sciences criminelles à l'université de Bordeaux, Institut de  
Sciences criminelles et de la Justice (ISCJ)

9h30 **De la crédibilité à la vulnérabilité : les enjeux et les difficultés  
de l'expertise du mineur victime d'abus sexuels**

**Maryline Huchet**, psychologue clinicienne, chargée de cours en  
criminologie à l'université de Bordeaux

10h00 **Approches sociologiques de la vulnérabilité du mineur**

**Stéphanie Rubi**, maître de conférences en sciences de l'éducation  
(HDR) à l'Université Michel de Montaigne, Laboratoire culture  
éducation société – LACES  
*Questions – Discussion*

10h45 **Pause**

11h05 **Les conduites antisociales et violentes à l'adolescence comme  
marqueur d'une vulnérabilité vis-à-vis de la violence sexuelle  
subie : analyse psychopathologique**

**Grégory Michel**, professeur à l'université de Bordeaux, Inserm  
U 12-19, psychologue clinicien, psychologue, psychothérapeute,  
expert près la Cour d'Appel de Bordeaux

11h35 **De quel sujet s'agit-il ?**

**Frédéric Sales**, psychiatre des hôpitaux honoraire

*Questions – Discussion*

12h30 **fin des travaux**